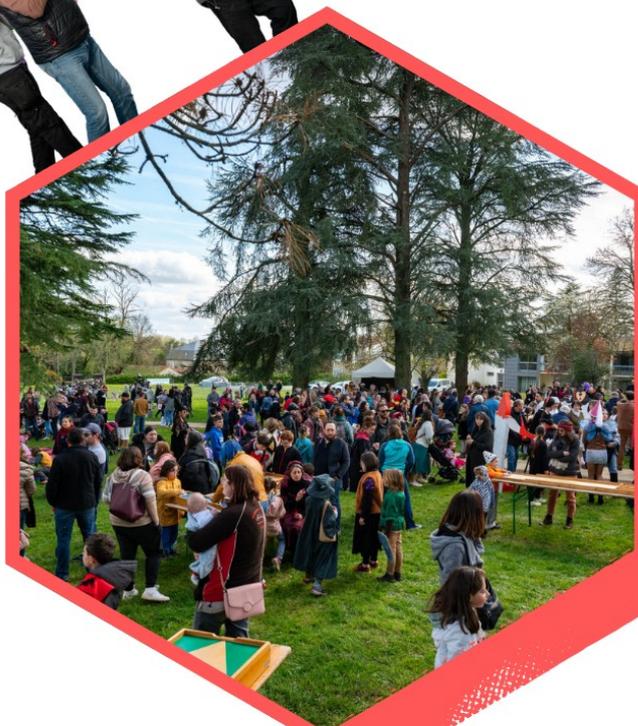




UNE ASSOCIATION  
QUI SOUTIENT  
**VOS PROJETS**  
AU QUOTIDIEN

# Rapport d'activité

# 2024



Centre SocioCultural du mellois  
8 place René Groussard - 79500 Melle  
[contact.melle@csc79.org](mailto:contact.melle@csc79.org) / 05 49 29 04 05





# Sommaire

Rapport Moral	p.4
Le fonctionnement du CSC	p.8
L'équipe bénévoles	
L'équipe professionnelle	
La formation	
Des actions aux services des habitants	p.12
Petite enfance	
Enfance-Jeunesse	
Adultes-Famille	
Ateliers de loisirs pour tous les âges	
Focus sur 4 actions	p.27
Le spectacle pour partager des émotions	
Commission Enfance : une réflexion partagée	
Une émancipation de la jeunesse	
Environnement : sensibiliser pour agir et transformer	
Le compte de résultat	p.34
Le bilan	p.36
Le budget prévisionnel 2025	p.38
Les 4 axes du Projet Social 2025/2028	p.40

# Rapport moral

## *Un nouveau projet social*

Si chaque année est marquée par un grand défi ou événement, en 2024, nous pouvons dire que c'était l'année du nouveau projet social ! La réécriture d'un projet social pour un centre socio-culturel est un rituel imposé pour renouveler l'agrément auprès de la CAF. C'est à la fois une épreuve d'endurance et une magnifique opportunité d'introspection pour aller de l'avant. Entre Noël et la rentrée, un groupe « moteur » composé d'administrateurs et de salariés est allé au devant des adhérents, des habitants, des associations et des institutions locales pour questionner les besoins d'aujourd'hui. Comment mieux vivre ici, ensemble ? Après de nombreuses réunions un temps de rédaction et de relecture – soit plus de 200 heures de mobilisation pour les administrateurs, et bien plus encore pour les salariés – nous avons pu présenter (de façon théâtralisée, qui plus est !) ce beau projet le 22 septembre à la CAF.

De ce moment d'émulation, nous avons conservé certains objectifs du précédent projet social (la transversalité avec les associations et partenaires locaux ; l'accompagnement à la citoyenneté) et d'autres ont émergé comme des évidences, puisque nous avons déjà engagé des actions sur ces thèmes : s'emparer de la transition climatique avec fun et enthousiasme ; agir pour l'accès à la culture pour tous.

Le succès de notre karaoké géant pour fêter ce nouvel agrément a été une belle récompense pour célébrer l'énergie et la bonne humeur qui ont accompagné ce travail !

Ce projet social est désormais notre boussole pour 2025-2028.



## *De l'art, de la nature, du fun et du lien social*

Cette année encore, les conditions socio-économiques ainsi que les événements climatiques et politiques ont pu conduire au repli sur soi, au sentiment d'impuissance, au défaitisme ou à l'anxiété face à l'avenir. Les administrateurs et les salariés sont encore des utopistes. Nous n'avons pas beaucoup de pouvoir, mais nous voulons croire que nous avons celui-là : œuvrer pour le vivre-ensemble, faire la fête, distribuer des sourires, faire connaître le monde qui nous entoure pour mieux en faire partie, s'émerveiller devant l'art et la nature.

Ainsi, de nouvelles actions sont nées d'opportunités et de propositions bienvenues.

Nous avons découvert avec des habitants de tous âges la micro-folie aménagée par la Mairie de Melle dans l'Hôtel de Ménoc permettant de faire découvrir des œuvres des plus grands musées grâce à des outils numériques et des commentaires accessibles pour tous, dans un beau monument de la ville.

Nous avons noué un partenariat avec le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres pour composer un programme de 10 séances de découverte de l'environnement, gratuites pour les habitants (sorties d'observation des oiseaux, ateliers nichoirs et mangeoires, jeu de piste dans la ville...). Près de 120 personnes en ont profité.

Un groupe de salariées et administratrices a travaillé avec Jean-Luc Rivault, artiste plasticien local pour exposer 6 de ses œuvres dans le CSC (bureau d'accueil, espace jeunes, centre de loisirs, crèche) et permettre aux habitants, du bébé au senior, de les admirer mais aussi de les toucher. Cette action a été initiée, il y a quelques années maintenant avec Myriam Prigent, elle aussi plasticienne. Nous avons hâte de reconduire l'expérience et de lui donner encore plus d'ampleur.

Pour le fun et la fête, nous avons pu compter sur le carnaval, dont le thème 2024 était la magie. L'événement a vécu un regain de mobilisation pour l'organisation en amont, et permis à un millier de personnes de faire la fête le jour J.

Le CSC, auquel adhèrent soixante et une associations de Melle et alentours, a lancé l'initiative d'un "café des acteurs locaux", pour leur permettre de mieux se connaître, de partager des problématiques pour s'entraider ou développer des projets ensemble. Pour la première édition, une trentaine d'associations, et structures a participé. D'autres rendez-vous sont déjà programmés en 2025.

Le CSC s'est impliqué dans le groupe d'accueil inconditionnel animé par la ville de Melle, qui est un collectif engagé pour faciliter l'accueil des personnes, migrantes ou réfugiées, accueillies à Melle. Cela s'est traduit par des rencontres régulières, la participation à la journée internationale des migrants au mois de novembre et au suivi du projet Horizon accompagné par le fonds de dotation Grazie (dont l'objectif sera la réhabilitation des anciens locaux Jules Ferry en hébergements).

## *Une organisation interne qui se stabilise*

En 2023, le CSC avait bénéficié de l'accompagnement d'une consultante pour clarifier l'organigramme, les missions et les fiches de poste des salariés. L'année 2024 a donc été l'année de mise en œuvre du nouveau fonctionnement, avec la mise en place de responsables de secteurs d'activité "petite enfance", "enfance-jeunesse", "adultes et familles" et "administratif et financier". Cette structuration s'accompagne de temps de réunion par secteur et en inter secteurs pour favoriser la transversalité et la cohésion.

Nous avons également instauré des temps de partage et de travail entre membres du conseil d'administration et équipe salariée deux fois par an.

Pour l'année qui vient, il reste encore de nombreux chantiers à mener, comme le plan de formation, le Document Unique Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), des temps de travail pour mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Les administrateurs tiennent à remercier l'ensemble des salariés (25 permanents et 50 animateurs différents en contrat CEE pour les vacances et les mercredis) ainsi que les personnes en stage ou en service civique qui mènent les projets et sont au plus près des habitants toute l'année.

## *Des travaux !*

Le CSC occupe des locaux appartenant aux collectivités locales. Ces locaux vieillissent et les normes évoluent donc certains investissements conséquents sont nécessaires depuis plusieurs années. Ainsi en 2024, la Communauté de communes Mellois en Poitou a opéré des travaux importants au niveau du multi-accueil : réaménagement des espaces extérieurs, installation de nouveaux rangements, rénovation et sécurisation de la salle de change. Cela sera complété en 2025 par des travaux d'isolation thermique au centre de loisirs et à la crèche, ainsi que par une nouvelle signalétique extérieure à l'espace Enfance-Famille.

En 2024, la Mairie a initié une réflexion collective avec le CSC, le Foyer logement de la Garenne et la médiathèque pour aménager la placette située à l'arrière des trois bâtiments. Le but est de rendre cet espace public partagé et intergénérationnel, propice aux rencontres et aux activités. Les travaux sont prévus pour 2025.

## *Une situation financière toujours précaire*

En 2024, le CSC connaîtra pour la deuxième année un déficit en fin d'exercice. La fragilisation importante du modèle économique de l'association s'explique par une forte dépendance aux subventions publiques (CC Mellois en Poitou, CAF, MSA, Conseil Départemental 79) et par un contexte peu favorable à l'augmentation de celles-ci. Dans le même temps, nous subissons une hausse importante des coûts de fonctionnement. Dans notre cas, la revalorisation des postes dépendant de la convention collective des centres sociaux a conduit à une augmentation de la masse salariale et des cotisations qui en découlent.

Nous avons commencé à prendre des mesures pour contrer cet effet ciseaux, en essayant autant que possible de préserver la qualité de nos projets et activités. Nous avons commencé à bâtir les nouvelles bases d'une convention pluriannuelle avec la communauté de communes. Nous avons répondu à plusieurs appels à projets, augmenté nos tarifs, poussé plus loin notre analyse financière pour identifier les leviers d'un retour à l'équilibre. Nous avons reçu un accompagnement conséquent de la part de la CAF et dans une moindre mesure de la MSA, ainsi qu'une subvention complémentaire de la communauté de communes. Aujourd'hui nous avons puisé dans notre réserve de trésorerie et il est important de la restaurer pour assurer le fonctionnement de l'association. En 2025, nous poursuivrons le travail avec nos partenaires financiers et nous aurons le délicat challenge de revoir nos pratiques pour les dimensionner à notre réalité budgétaire.

### *Nos partenariats indispensables*

Le CSC du Mellois en tant que membre de la Fédération départementale des CSC, siège à son conseil d'administration et a contribué à la création puis à la coordination d'un réseau de jeunes à l'échelle départementale. C'est une manière pour nous d'œuvrer à l'émancipation des jeunes et à leur mettre le pied à l'étrier pour qu'ils deviennent des acteurs éclairés dans la société.

Nous poursuivons notre rôle de facilitateur de lien entre habitants et acteurs locaux (associations, mairies, intercommunalité) pour cela nous entretenons et nous saisissons les opportunités de partenariats qui enrichissent nos propositions d'actions sur le territoire.



Fabrication d'hôtels à insectes avec Toits etc, l'Épicerie sociale, le Groupe d'entraide mutuelle et la Maison relai.

# Le fonctionnement du CSC

## L'équipe de bénévoles

## Conseil d'Administration 2024

### \* Collège individuel (9) \*

CHEMINADE Aurore  
TALON Laurent  
MILLET Jacques  
HOARAU-OZENNE Priscilla  
GARAIN Jean-Louis  
SIDAMBAROMPOULE Laurence  
JOLLY Muriel  
DUCASSE Benoît  
PEZON Delphine

### \* Collège des associations (4) \*

Internet et Vous  
Le relais-épicerie sociale/médiation familiale : Colette BALLAND / Aurélie DUPUIS  
Toit etc. : Jacqueline CHAUVET-CHARLES / Sylvain PIAT  
CIF-SP solidaire entre les âges : Rachel GUAIGUANT

### \* Membres de droit – Communauté de Communes de Mellois en Poitou (3) \*

PELTIER Jérôme, conseiller communautaire  
PICARD Marylène, conseillère communautaire  
PILARD Christophe, conseiller communautaire

### \* Membres de droit – Elues de la commune de Melle (2) \*

GIRAULT Anne, conseillère municipale de Melle  
KLINGLER Sarah, conseillère municipale de Melle

## *L'engagement des bénévoles*

L'action bénévole est au cœur d'un centre social associatif, qui repose sur l'engagement d'habitants mobilisés pour améliorer la qualité de vie dans leur commune ou leur quartier.

L'engagement de bénévoles permet de développer et d'élargir les propositions d'actions et d'activités. Ils y ont consacré à minima 1 366h.

Concrètement, le bénévolat prend différentes formes :

- Donner un coup de main pour préparer un évènement, faire le chauffeur : fête de Noël, Carnaval, Octobre Rose, sorties familles de l'été et animations ponctuelles (spectacle pour enfants, animation GODS ...),
- Animer ou co-animer une activité : les marches du jeudi, les petites marches du mercredi, crochet-tricot, atelier carnaval, activités piscine, balade avec les tout petits, ...
- Participer à des projets ponctuels : Carnaval, Anim dating, Octobre Rose, 14 juillet ...
- Administrer la structure (conseil d'administration, commissions jeunesse, enfance, petite enfance, adulte-famille, groupes de travail)

Cet investissement bénévole est indispensable et précieux. Pour tout cela nous vous remercions !



Temps de travail associé administrateur.ices-salarié.es. Septembre 2024

# L'équipe de professionnels

## L'équipe administrative et financière

Direction : Céline GIROUX  
Accueil-secretariat : Adeline CHAMPION et Patricia GIRAUD  
Comptabilité et Ressources Humaines : Patricia GIRAUD

## L'équipe Petite Enfance

Responsable du secteur Petite Enfance (25%) et animatrice du Relais Petite Enfance (75%) : Méлина TACHE  
Relais Petite Enfance : **Séverine Gaillard** (75% en remplacement ponctuel de Méлина TACHE)  
Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP) : Céline TRICOT, Sylvie LAJOIE, Gaëtane BRATIGNY et Céline NEUILLE (détachée de la CCMP)  
Actions passerelle : Sylvie LAJOIE  
Halte Jeux-Ludothèque : Eugénie COLSY, Vanina BASSET, Delphine MERLIERE  
Multi-Accueil : Gaëtane BRATIGNY (directrice et référente santé), Céline TRICOT, Sylvie LAJOIE, Eugénie COLSY, Anaïs SADRY, **Zoé PERRIN (arrivée en 2024)**, Delphine MERLIERE (animatrice), Vanina BASSET, Edwige THOMAS (Auxiliaire de puériculture), Jennifer LEPERS (Éducatrice de Jeune Enfant)

## L'équipe Enfance-Jeunesse

Responsable du secteur Enfance-Jeunesse (30%) et référent Jeunesse (70%) : Alain GOUSSEAU  
Meggy LARGEAU, référente jeunesse  
Animatrice jeune (30%) et coordinatrice secteur enfance : **Candice CHIRON (arrivée 2024)**  
Directrice de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) les mercredis, les vacances scolaires d'automne et d'hiver + août : Mireille ROUVREAU  
Professeur de dessin : Laurent PERRIN (10%)  
Et les 50 animateur.ices en Contrat d'Engagement Éducatif qui ont accueillis les enfants de 6 à 17 ans sur les temps péri-scolaire et extra-scolaire.

## L'équipe Adulte-Famille

Responsable du secteur Adulte-Famille : Elsa PERROT

## L'équipe technique

Maud PERRAD, Yolène LE MER, Karine GUICHARD (agent d'entretien, arrivées en 2024) et Frédérique VALIN (agent de restauration)

**43 personnes** ont aussi été accueillies pour effectuer un stage.  
**Au secteur petite enfance** (15 soit 63 semaines) : élèves de 3ème, CAP, EJE, Bac Pro ASSP, 2nde et 1ère SAPAT  
**Au secteur enfance** (12) : élèves de 3ème, 2nde, BUT carrière sociale, école de la 2ème chance, mission locale, BAFA  
**Au secteur jeunesse** (10), BAFA  
**Au secteur adulte-famille** (1) : école de communication  
**À l'accueil** (5), formation adulte secrétaire médico social, stage de 3ème, Erasmus Belgique, 2nde et 1ère SAPAT

# La formation

Les salarié.es permanents bénéficient de la formation continue.

**En 2024, 21 personnes ont pu en profiter :**

- Formation initiale Santé Sécurité au Travail,
- Tutorat élèves auxiliaires de puériculture,
- Formation Conseil Social et Économique,
- Recyclage HACCP
- Animateur Nesting (santé environnemental)
- Identifier les stéréotypes de genre
- Utilisation du logiciel Aïga
- Massage toucher-détente Petite Enfance

**1 salariée a débuté un Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS)**

**20 salarié.es ont participé à, au moins, un séminaire, un colloque, des temps d'information et de formations partenariales :**

- Famille et vacances : Accompagner la parentalité, améliorer la condition parentale et favoriser les droits aux vacances (Fédération Nationale des CSC, 2 j)
- Le rapport aux écrans chez les ados
- Séminaire jeunesse
- Direction en accueil de loisirs (jeunesse et sport)
- Éducation populaire et le numérique
- Analyse de pratique (animateurs avec la CCMP)
- Formation partenariale : Discriminations et dominations : agir au quotidien pour une société plus juste ((Fédération Nationale des CSC, 1 j avec invitation des partenaires locaux)
- Journée nationale des aidants (Plateforme de répit)
- Burn out parental, répit parental et actions de prévention » (UDAF, CAF, CSC)



Formation SST, septembre 2024



Formation partenariale, Octobre 2024

# Des actions au service des habitants

781 adhésions individuelles ou familiales

61 associations adhérentes

Territoire d'intervention : Melle, Fontivillé, Marcillé, St Vincent-la-Châtre, Maisonnay et St Romans-lès-Melle.

Territoire d'influence : l'ensemble de la Communauté de communes Mellois en Poitou

## petite enfance

### *Un Relais Petite Enfance (RPE)*

*Lieu d'information, d'écoute, d'échanges et de professionnalisation destiné aux assistantes maternelles, aux candidats à l'agrément, aux parents et futurs parents. Ce dispositif accompagné par la CAF a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant en accompagnant les parents, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile.*

### Objectifs

- Informer et accompagner les familles (offre d'accueil, accès aux droits, rôle de parent employeur)
- Informer et accompagner les professionnel.les de l'accueil individuel (professionnalisation, animation de temps collectifs)
- Observer les conditions locales d'accueil des jeunes enfants et leurs évolutions,
- Promouvoir le métier d'assistante maternelle

### Comment ça fonctionne ?

- **Des temps de permanences** ont lieu les après-midi en semaine (sauf les lundis) et des animations sont proposées les mardis, jeudis et vendredis matin pour les assistantes maternelles, les gardes d'enfants à domicile et les enfants qu'elles accueillent.

**38 familles et 31 assistantes maternelles ou gardes à domicile différentes ont été en contact (présentiel, mail, téléphone) avec l'animatrice du RPE en 2024. Chiffres constants ces dernières années.**

Les sujets qui sont abordés relèvent des conditions d'accès au métier, du droit du travail, de la formations, de l'organisation des animations dans le cadre du RPE, des besoins de l'enfant (sommeil, alimentation ...) et des recherches de mode de garde.

- **Des animations** avec intervenant.es ou non, sont organisées en fonction des envies et besoins exprimés par les professionnelles et les enfants : ateliers créativité, bébé lecteur (médiathèque), balade au marché, éveil musical, atelier « allons dehors » ou atelier nature.

Cette dernière proposition s'inscrit dans un projet transversal au secteur petite enfance sur la sensibilisation à la nature et à la santé environnementale. 9 assistantes maternelles et 25 enfants ont pu profiter notamment d'animation à l'écolieu « Le voyage de l'arbre à lire », de balades-poussettes et d'ateliers des sens en pleine nature.

Des temps d'animation sont communs avec le multi-accueil comme l'atelier cirque et les rencontres intergénérationnelles avec l'Ephad de l'hôpital de Melle.

**Cette année, 106 ateliers (105 en 2023) ont été proposées aux professionnelles, 10 d'entre elles y ont participé. Un petit peu moins qu'en 2023 (12 professionnelles), mais la participation a été plus régulière (970 participations, 1001 en 2023).**

- **Le projet de fonctionnement** est commun aux 5 RPE de la communauté de communes, ce qui permet de travailler les missions en réseau, d'échanger sur des problématiques communes, de mutualiser des moyens et de construire des projets plus ambitieux.

**Un forum autour des métiers de la petite enfance a été organisé en 2024** en partenariat avec France Travail, le Comité de Bassin d'Emploi, la Protection Maternelle et Infantile, la CAF, la MSA, la MAM (Maison d'Assistants Maternelles) et les maisons France Services. À cette occasion 7 personnes se sont dites intéressées par ce métier.

## Bientôt en manque d'assistants maternels ?

Le nombre d'assistants maternels pourrait devenir insuffisant avec des départs en retraite pas toujours remplacés. Mellois en Poitou organise un forum sur le métier.

**S**i la garde d'enfants âgés de 0-3 ans est principalement un service privé, elle fait partie de l'attractivité du territoire. Difficile de faire venir des familles, ou de les conserver, si elles rencontrent des problèmes de garde. L'enjeu n'est pas anodin, comme le confirment Marylène Picard, vice-présidente de Mellois en Poitou en charge de l'enfance jeunesse, et Magalie Beauclair, coordinatrice du réseau 0-6 ans.

**Pourquoi Mellois en Poitou s'empare-t-elle de ce sujet ?**

**Marylène Picard :** « Nous avons été alertés du fait qu'il y aurait sans doute un manque d'ici quelques années. Nous avons tout d'abord réalisé un diagnostic sur l'ensemble du territoire. Nous avons fait une projection à 2031, mais la situation est déjà critique sur certains secteurs. »

**Quelles sont les raisons de ce manque, annoncé ou déjà réel ?**

**M.P. :** « C'est un métier davantage reconnu mais la relation avec les parents n'est pas toujours simple, avec le Département non plus. Les maisons d'assistants maternelles leur permettent de ne pas être seules. Ça permet aussi de répondre plus facilement aux normes. Une assistante maternelle qui travaille chez elle travaille dans son lieu de vie, une modifica-



Mellois en Poitou tente d'anticiper le risque de pénurie d'assistants maternels. (Photo NR)

tion affecte donc aussi son cadre de vie. C'est un métier que l'on faisait auparavant jusqu'à la retraite. On remarque que désormais, ça n'est plus le cas, c'est un métier fatigant. »

**« La situation est déjà critique sur certains secteurs »**

**Magalie Beauclair :** « On leur demande désormais davantage de connaissances. C'est un vrai métier, qui demande des connaissances, ne serait-ce que pour les repas ou le sommeil

des jeunes enfants. Une assistante maternelle accueille des enfants et s'en occupe en leur proposant des activités. Elle ne fait ni son ménage, ni sa lessive. Ça n'est plus uniquement une activité complémentaire. Par contre, ça reste relativement précaire, d'autant plus que pour des raisons économiques, les familles essaient aussi de faire appel aux grands-parents. »

**Quels sont les objectifs de ce forum ?**

**M.P. :** « Le but est à la fois de présenter le métier, donner envie et répondre aux questions. Nos partenaires habituels, dont le Département, seront présents pour répondre directement aux

questions, notamment sur l'agrément. Il y aura aussi un organisme de formation. En dehors du forum, une personne intéressée peut contacter directement le Département, ou rencontrer les animatrices des haltes-garderies (1), qui sont aptes à les accompagner. »

Forum « Devenir et être assistant maternel », mardi 19 novembre à 13 h 30, espace enfance famille du centre socioculturel du Mellois, Petite-Avenue de la Gare à Melle.

(1) Mellois en Poitou étudie la possibilité d'étendre les journées d'ouverture de ses haltes-garderies, et d'en augmenter la capacité d'accueil.

Nouvelle République du 09/11/2024

Le RPE participe aussi au réseau départemental qui est coordonné par la CAF. Les animatrices s'y retrouvent 2 fois par an pour échanger sur leurs pratiques, être à jour des informations du secteur, organiser des plans de communication, des formations et réfléchir aux moyens de répondre à la problématique de mode de garde qui se pose à l'échelle départementale.

Comme partout sur le territoire du Mellois en Poitou, le nombre d'assistantes maternelles à domicile diminue d'année en année : 48 agréments en 2020, 41 en 2024 dont 6 professionnelles ayant plus de 60 ans. Sur ces 41 professionnelles agrées 26 sont en activités.

L'enjeu est important car les assistantes maternelles qui partent en retraite ne sont pas remplacées, les places disponibles sur les collectifs ne sont pas suffisantes et les parents peinent à trouver un mode de garde adéquat pour leur(s) enfant(s).

### *Un Lieu Accueil Parent Enfant (LAEP)*

*Espace destiné aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte (parents) et aux futurs parents. Un lieu ressource où l'on peut jouer, échanger avec d'autres adultes. L'occasion aussi de sortir de « chez soi » et rompre un isolement qui peut être ressenti par certains parents. L'accueil y est libre, gratuit et anonyme. Deux accueillantes organisent et assurent un cadre d'accueil respectueux.*

### **Objectifs**

- Proposer de vivre avec son enfant une expérience de vie sociale hors du domicile, une manière d'appréhender tranquillement les premières séparations et besoins de socialisation (mixité sociale, interconnaissance ...)
- Passer du temps avec son/ses enfant(s), l'observer et le découvrir dans un autre contexte
- Favoriser les échanges d'expériences entre parents
- Découvrir d'autres jeux et s'émerveiller ensemble

### **Comment ça fonctionne ?**

Un LAEP est ouvert tous les lundis à Lezay et Melle puis les mercredis à Melle.

Le cadre d'accueil exige un nombre d'accueillantes minimal de 2 et une formation spécifique (accessible à des bénévoles). Des temps de supervision (15h par an) sont aussi obligatoires. Il s'agit d'incarner une posture non interventionniste, d'ouverture et de non jugement. Une posture qui soutient les compétences parentales et celles des enfants dans l'objectif de consolider l'estime et la confiance en soi.

**Les temps d'ouverture du LAEP sur Melle sont constants et la fréquentation est satisfaisante.** Ce qui n'est pas le cas sur le site de Lezay.

Nous essayons de comprendre ce qui l'explique et nous allons renforcer notre campagne de communication (plus ciblée) pour vérifier la pertinence ou non de continuer sur Lezay (point d'étape en juin 2025).

En 2024 nous avons investi dans du mobilier léger pour rendre plus convivial et confortable l'espace d'accueil (financement soutenu par la CAF).

# Un lieu pour favoriser le lien enfants-parents

Le LAEP de Melle fera sa rentrée lundi 2 septembre. Derrière ce sigle, un service qui offre des moments privilégiés entre enfants et parents.

**L**e secteur petite enfance du centre socioculturel du Mellois propose plusieurs services. Parmi eux, le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) fonctionne différemment. Ici, on ne confie pas son enfant à des professionnelles : on joue avec lui, dans un environnement spécialement étudié.

**« Un moment où les parents se sentent libres de parler »**

*« Ça n'est pas un mode de garde, expliquent Gaëtane, Céline, Céline et Sylvie. On y accueille les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés par les papas ou les mamans. L'idée est de proposer un espace où le parent va passer du temps avec son enfant, autour de jeux. Il reste sous la responsabilité du parent. »*

Il y a un espace intérieur et un extérieur, c'est à chacun de choisir ce qu'il veut faire. Le service petite enfance de Melle gère les deux sites de Melle et Lezay, mais il en existe d'autres dans le Mellois. On y vient sans inscription, sans s'engager à y revenir, et pour la durée qu'on souhaite, pour une heure ou pour toute la matinée.

**Un espace en libre-service**  
*« Nous ne faisons pas remplir de fiche de renseignements,*



Les lieux d'accueil enfants-parents de Melle et Lezay, où Gaëtane, Céline, Céline et Sylvie accueillent et ouvrent leurs portes à partir de lundi 2 septembre. (Photo NR)

*c'est un espace anonyme. Nous installons des jeux mais nous n'intervenons pas dans les relations. Nous avons juste le rôle d'accueillantes, c'est une posture particulière pour laquelle nous avons reçu une formation. L'idée est aussi de proposer un moment où les parents se sentent libres de parler. »*

#### **Appel aux bénévoles**

Cet accueil pourrait d'ailleurs être assuré par des bénévoles, après une formation. L'équipe lance un appel aux Mellois. *« L'utilité est de permettre à la fois un moment privilégié entre un parent et son enfant, mais aussi de parents entre eux. On*

*peut parfois avoir un ou plusieurs enfants et se sentir quand même isolé. Ici, c'est un lieu de rencontre et d'échanges. Nous n'intervenons pas mais nous avons une écoute active. Si un parent a un questionnement sur un sujet, on peut en discuter avec lui, sans lui proposer de solution. Nous devons nous effacer au maximum pour favoriser l'interaction. »*

Le service n'est pas réservé aux habitants du secteur. Une famille peut bénéficier de ces accueils dans tout le Mellois. *« C'est inspiré des maisons vertes imaginées par Françoise Dolto, sans en reprendre tout le fonctionnement. »*

Les parents ne savent pas quelle sera l'accueillante. Par contre, l'expérience montre que des familles peuvent sympathiser et décider de venir ensemble.

Le service est aussi évolutif. *« L'an passé, nous avons réalisé que le lieu était plutôt orienté enfants, on a donc investi dans du mobilier destiné aux adultes. »* Bouilloire et tasses sont à disposition.

LAEP du centre socioculturel du Mellois, de 9 h 30 à 12 h, lundi et mercredi à Melle (ancienne gare SNCF), lundi à Lezay (parc Hubert). Gratuit. Renseignements : 05.49.29.04.05.

## *Halte-Jeux/Ludothèque (HJL)*

*Espace dédié aux jeux où les familles prennent le temps de partager un moment convivial et avec d'autres. L'espace est organisé par les animatrices pour favoriser les échanges entre adultes et enfants jusqu'à 11 ans. Des animations spécifiques peuvent aussi être proposées en fonction des demandes et des moments de l'année. C'est aussi un moment où l'on peut transmettre des informations.*

### **Objectifs**

- Se retrouver autour du jeu dans un endroit adapté et avec des professionnelles de l'animation,
- Échanger entre pairs des pratiques, des questionnements, des bons plans
- Développer des solidarités
- Rompre la monotonie et l'isolement du quotidien
- Faciliter l'accès aux loisirs

### **Comment ça fonctionne ?**

La Halte jeux-Ludothèque est ouverte sur les périodes scolaires tous les mardis (15h30 à 18h30) à l'accueil de Loisirs de l'Espace Enfance Famille et tous les jeudis (9h à 12h) à la salle de «La récré» au CSC. Depuis le mois de septembre 2024 certaines séances sont délocalisées salle du Mélia, parc de la Garenne et médiathèque. L'accueil y est libre et gratuit.

Pour répondre à une demande des familles, nous avons élargi la possibilité de profiter de la HJL pour les enfants de 6 à 11 ans (halte jeux/Ludothèque famille) et avons acheté des jeux et des jouets adaptés (financement soutenu par la MSA).

Les familles qui le souhaitent peuvent emprunter des jeux pour leurs enfants (0-11 ans) (adhésion au CSC et coût d'emprunt).

Des temps de Halte Jeux, nommés Ludo-vacances sont organisés sur les périodes de vacances en lien avec le secteur adulte-famille du CSC (école Jacques Prévert de Melle ou dans d'autres communes de notre territoire d'intervention en fonction de la météo).

**En 2024 nous avons ouvert 64 temps de halte jeux – Ludothèque (63 en 2023) et comptabilisé 311 présences de familles dont 63 enfants différents de moins de 6 ans (42 en 2023) et 9 de plus de 6 ans (1 en 2023). La fréquentation du nombre de familles augmente et nous espérons accueillir encore plus d'enfants de + de 6 ans, population que nous retrouvons, plus logiquement lors des Ludo Vacances.**

Le mois de septembre est propice au renouvellement des « groupes familles » du fait de l'entrée à la maternelle des enfants. Beaucoup d'enfants qui fréquentaient la HJL au 1<sup>er</sup> semestre 2024 étaient dans cette situation. Nous observons aussi que les délocalisations à la médiathèque, au Mélia ou au parc de la Garenne sont plutôt favorables. Il en est de même les jeudis matins par contre nous nous interrogeons sur le créneau du mardi après-midi où nous observons beaucoup moins de fréquentation.

## Les actions passerelles

Dispositif à destination des enfants de 24 mois à 36 mois accompagnés de leurs parents qui vise à découvrir et se familiariser avec l'école, la classe et le personnel qu'ils rencontreront lors de leur 1ère rentrée. L'acculturation se fait progressivement et s'organise en 3 phases : sensibilisation, adaptation et intégration. L'accueil collectif (groupe de 7 enfants max) et l'accompagnement est co-construit avec une animatrice du CSC et les institutrices de chacune des 5 écoles partenaires.

Ces actions passerelles s'organisent les mardis et vendredis matins de janvier à fin juin. Les inscriptions se font auprès du CSC à partir du mois de novembre.

Ce dispositif fait l'objet d'une convention tripartite entre la communauté de communes Mellois en Poitou, l'éducation nationale et le CSC pour une durée de 3 ans (=> 2026).

2024	Melle (Jacques Prévert et Ste Marie)	St Martin les Melle	Paizay Le Tort	St Léger de la Martinière	Total
Nombre d'enfants concernés	18	8	5	6	37

**7 séances ont été réalisées de janvier à fin du mois de juin sur chacune des écoles**

**Les enseignantes comme les parents sont satisfaits de cet accompagnement. Celui-ci a permis une rentrée 2024 « en douceur ». Tout le monde a eu le temps de se familiariser avec l'environnement scolaire et les professionnel.les (institutrices, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles). Les enseignantes peuvent dire qu'elles gagnent 1 trimestre d'adaptation grâce à cette action.**

Ce dispositif a aussi permis aux parents de faire du lien entre eux et d'envisager des formes de solidarités.

## Le multi-accueil

*Le Multi-accueil est agréé pour 24 places et organise l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans. L'accueil peut être occasionnel, régulier ou d'urgence. Nous avons une convention avec le Conseil Départemental des Deux-Sèvres pour accueillir des enfants dont les parents sont en démarche d'insertion sociale et professionnelle*

**Plus qu'un mode de garde c'est un lieu de vie pensé pour favoriser l'éveil et le développement des capacités sensorielles, affectives et sociales des enfants ainsi que pour accompagner les parents dans leurs questionnements.**

Des moyens importants sont mobilisés pour assurer la qualité d'accueil. Cela passe par des temps de formation et de l'analyse de pratiques professionnelles régulières (10h/an) mais aussi des temps de formations et de réflexions en équipe entière (journée pédagogique 3 fois par an).

Depuis 2021 l'équipe du multi-accueil s'est engagée à développer une réflexion sur la santé environnementale en commençant par revoir les procédures d'hygiène et les produits utilisés. Mais aussi en prenant en compte la nécessité pour les enfants de jouer le plus souvent possible dehors. Au delà de l'intérêt pour leur santé nous observons des bénéfices pour l'ensemble de leur développement.

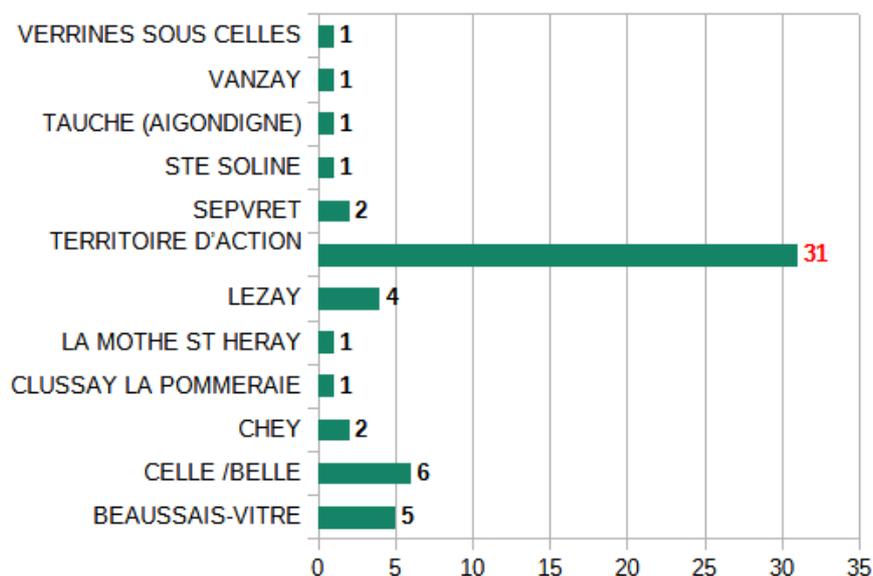
C'est aussi l'occasion de sensibiliser les enfants à la nature et au vivant. L'aménagement de l'espace extérieur a été rénové pour le rendre plus sûr et plus agréable tout au long de l'année (soutien financier de la communauté de communes Mellois en Poitou) et des combinaisons chaudes et étanches ont été achetées pour les enfants (soutien financier de la CAF). Les parents fournissent les bottes. L'équipe souhaite aller encore plus loin et envisage, en 2025, l'achat de 2 vélos triporteurs électriques pour se déplacer. Elle réfléchit également à l'organisation d'un espace adéquat pour proposer des siestes dehors comme cela se fait dans les pays nordiques. Une formation de l'équipe autour de ces nouvelles pratiques est envisagée.

Le multi-accueil c'est aussi la surprise d'un « accueil sans mobilier », l'invitation à partager son espace de vie avec un igloo dans lequel on peut se cacher, de jouer en compagnie des animaux de la forêt et tout dernièrement de faire comme les grands du collège et se restaurer au self !

Les parents sont toujours invités à participer à l'organisation et l'animation de la vie de la structure. Des « rendez-vous petite enfance<sup>1</sup> » sont l'occasion de faire émerger des projets de parents. Un projet autour du répit parental a été évoqué.

**En 2024, 49 enfants ont été accueillis en accueil régulier, 7 en occasionnel, 3 en urgence. Nous avons aussi mobilisé nos places en faveur de l'égalité des chances pour 3 familles.**

### Répartition des inscrits selon les communes - 2024



Deux commissions d'attribution de places sont organisées par an. Nous recevons plus de demandes que de places disponibles. 47 demandes (41 en 2023) et 24 places acceptées (12 en 2023). Cet état de fait constitue un enjeu important pour le territoire et ses habitants qui sont confrontés à la difficulté à trouver un mode de garde adapté.

1 Commission mixte de secteur (administrateurs, parents, bénévoles, professionnelles)

# Enfance jeunesse

## Le Secteur Enfance : l'accueil de loisirs

*L'accueil de loisirs s'adresse aux enfants de 3-11 ans et est ouvert les mercredis après-midi et à chaque période de vacances scolaires (hormis 1 semaine à Noël) de 7h45 à 18h30.*

Les enfants de 3 à 7 ans sont accueillis à l'Espace Enfance-Famille (ancienne gare) et les 8-11 ans au Mélia, rue du tapis vert à Melle.

Une navette-bus est organisée par le communauté de communes pour faciliter l'accès des enfants scolarisés à Paizay-le-Tort, Fontivillié et Maisonnay au centre de loisirs du CSC.

Sur les temps de vacances scolaires estivales, l'organisation change pour s'adapter au nombre, aux rythmes et besoins en activités des enfants. Aussi, nous utilisons les locaux, de l'école de St Léger de la Martinière pour accueillir les 3 à 6 ans, les 6-8 restent à l'espace Enfance-Famille et les 8-11 ans au Mélia.

Sur la saison 2023-2024 nous avons accueilli 109 enfants différents sur les temps péri-scolaires des mercredis après-midi dont 5 en situation de handicap (107 en 2023 dont 2 en situation de handicap). Le nombre de petits de 3 à 5 tend à augmenter + 7 cette année (47 enfants) alors que la tranche d'âge des 6-8 diminue (- 4). Le groupe des 8-11 ans, lui, est stable. Cette augmentation d'enfants de maternelle nécessite une prise en compte particulière et une disponibilité des équipes adéquates ainsi qu'un aménagement de l'espace et notamment du dortoir qui n'est pas évident.

85 % des enfants accueillis vivent dans une des communes de notre territoire d'intervention, 15 % dans une autre commune de la communauté de communes.

Sur les temps des vacances scolaires nous avons accueilli plus d'enfants, 238 enfants ont profité des animations du centre de loisirs dont 13 enfants en situation de handicap (185 en 2023 dont 4 en situation de handicap). Nous observons les mêmes tendances que sur les temps péri-scolaires en ce qui concerne la fréquentation par tranche d'âge. Les vacances d'été sont celles qui sont les plus investies (173), avec les vacances de printemps (111), d'automne (111) puis d'hiver (100). Les vacances de Noël sont celles où nous recevons moins de jeunes.

1 séjour a été proposé pour les 8-11 ans à Marans en Charente Maritime ainsi que des nuitées (1 chaque semaine) dans le pré du centre de loisirs, pour les plus jeunes. Les nuitées sont particulièrement adaptées pour s'essayer au premiers départs « en vacances » hors de son environnement familial. Le séjour pour les 6-8 ans a dû être annulé faute de participant.

Sur les temps de vacances scolaires 77 % des enfants accueillis vivent dans une des communes de notre territoire d'intervention, 17 % dans une autre commune de la communauté de communes et 6 % d'ailleurs. La plupart sont des enfants qui sont confiés à leurs grands parents pour les vacances.



## Le secteur Jeunesse

Le secteur jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans et différents temps de présence et d'interventions sont proposés :

- des accueils jeunes les mercredis et vendredis
- des accueils jeunes, les après-midi lors des vacances scolaires
- des accompagnements dans le cadre de projets de jeunes
- des permanences au collège et aux lycées de Melle (temps d'information/BAFA, animation d'ateliers...),
- une présence sur les réseaux sociaux dans le cadre du dispositif «Promeneur du net»
- des formations à la maison des lycéens (délégués de classe) et accompagnement de mesures de responsabilisation pour les jeunes en risque d'expulsion,
- des actions de sensibilisation et de soutien à la parentalité,
- mise en place d'un réseau jeunes départemental en lien avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux

La fréquentation de l'espace jeunes tend à augmenter ces dernières années, 105 jeunes différents sur la saison 2023-2024 et 86 la saison d'avant. La tranche d'âge des 11-13 ans est la plus représentée.

Sur les périodes de vacances scolaires, la fréquentation est constante depuis 2 années, plus ou moins importante selon les vacances ; toujours plus de monde durant l'été mais pour les autres périodes la fréquentation dépend des animations annoncées. Le contenu des vacances est construit avec les jeunes qui fréquentent l'espace jeunes.

La particularité des vacances d'été c'est la délocalisation des animations sur l'ensemble des communes de notre territoire d'action avec le «*Quand'on s'bouge*» (Soirée barbecue et «Murder party» à Charzay, soirée fluo à Paizay le tort, après midi «Chill et cuisine» à St Vincent la Châtre, «Ventriglisse» à Sompt, Olymiades à la Tonnelle ....), en plus d'animations à l'espace jeunes.

1 séjour ados a également été proposé pour 12 jeunes en Charentes Maritime, près de l'île d'Oléron.

### Fréquentation pendant les périodes de vacances scolaires

	Hiver	Printemps	Été	Automne	Noël
2023	51 jeunes différents	39 jeunes différents	96 jeunes différents	57 jeunes différents	48 jeunes différents
2024	50 jeunes différents	42 jeunes différents	86 jeunes différents	62 jeunes différents	44 jeunes différents

89 % des ados accueillis pendant les vacances vivent sur notre territoire d'intervention et 10 % dans une autre commune de la communauté de communes. Sur les autres périodes c'est 93 % des jeunes qui vivent sur notre territoire d'intervention.

Depuis plusieurs années, début juillet, un chantier de jeunes est proposé en lien avec la municipalité. Il s'agit pour 12 jeunes de 12 à 17 ans de participer à un travail d'intérêt général en matinée et de profiter de loisirs l'après-midi. Cette année, ils ont participé à la valorisation d'une zone humide située à proximité du jardin de l'épicerie sociale de Melle.



Chantier loisirs, juillet 2024



Les animateur.ices rencontrent aussi beaucoup de jeunes lors de leurs permanences au collège (atelier jeux de société) et au lycée. Ils interviennent aussi auprès des plus de 18 ans qui s'adressent à eux pour les aider à organiser leur 1<sup>er</sup> départ en vacances (dispositif Sac à dos, 7 jeunes ont pu en profiter) et très souvent pour les aider à construire leur parcours ou venir questionner l'adulte qu'il connaisse et qui «fait référence» pour eux (renseignements formation dans l'animation (BAFA), aide au montage de projets, orientation vers d'autres partenaires ....). Nous touchons donc en réalité beaucoup plus de jeunes.

**3 projets de jeunes ont été accompagnés par l'équipe jeunesse ; un voyage en Italie (7 ados) à Paris (8 ados) puis Londres (8 ados). Un autre projet a débuté avec 8 jeunes pour un départ à Porto en 2025.**

Ces projets sont toujours aussi pertinents pour les adolescent.es qui gagnent en expériences et en compétences sociales mais également pour leurs parents qui ont l'occasion de découvrir différemment leur adolescent.e.

Le secteur jeunesse a travaillé, dans le même temps que le Projet social et familial du CSC, au renouvellement de son agrément à la Prestation de Service jeunes. Ce travail permet de définir les axes d'accompagnement pour les 4 années à venir :

- Entretenir la dynamique positive de la commission jeunesse
- Réfléchir aux conditions d'accueil des 11/13 ans à l'espace jeune
- En lien avec les acteurs locaux et le PEDT, poursuivre la réflexion sur les réponses à apporter aux 16-25 ans,
- Encourager l'engagement des jeunes au sein de notre association et au sein du réseau jeune départemental.

Le projet du secteur famille s'articule autour des points suivants :

- Informer et orienter les familles et adultes dans l'optique de permettre l'accès aux droits
- Favoriser l'accès à l'offre culturelle et de loisirs
- Faciliter l'accès aux vacances
- Mobiliser et permettre la participation des habitants pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle
- Faciliter la création et le développement des liens sociaux et familiaux pour accompagner et soutenir la parentalité et lutter contre l'isolement social,
- Accompagner les initiatives pour renforcer les dynamiques territoriales et accompagner le développement du pouvoir d'agir
- Impulser et participer à la dynamique locale, s'inscrire et animer les réseaux partenariaux afin d'être repéré comme un acteur du développement social local
- En interne, participer à l'organisation et à l'animation de projets transversaux

Ce projet prend forme avec :

## > Des sorties culturelles

**4 Spectacles** : Moulin du Roc à Niort (2 - 36 participants) + Festival au village (1 - 12 participants) + Metullum à Melle (1- 12 participants),

**Proposition de billets solidaires** avec *La ronde des Jurons* puis *Scène Nomades*  
20 billets solidaires ont été utilisés lors de ces 4 spectacles (partenariat avec Épicerie sociale)

**Cinéma** : séance le dernier mardi du mois en après-midi et à tarif spécial (5 participants en moyenne)

**Résidence d'artistes** : Immersion avec *la Hop hop compagnie*, accueillie sur 1 semaine en + sortie de résidence,

**Festival de photo-reportage Barr'Objectif** : 14 personnes

**Micro-folie de Melle** : 2 temps de découverte

## > La participation et implication dans la vie locale

**Carnaval** (24 mars) coordination + 12 ateliers de fabrication de décors menés par des bénévoles

**Tous s'en mêlent** (14 juillet) 4 ateliers en amont et présence le jour J

**Octobre rose**, décoration du pont rose : 4 ateliers tricot/crochet avec la participation du Foyer logement de la Garenne et la maison de retraite des Jardins de la Béronne (10 et 20 participantes) + installation et participation à la marche avec le groupe de marche du jeudi.

**Ramassage des déchets** avec la Bêta pi lors d'une marche dans la ville (5 participants)

**Semaine de réduction des déchets (événement de la CCMP) :**

Gratifieria : 2 ateliers cuisine avec le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) puis l'association Mot à Mot (15 participants à chaque fois)

Atelier de fabrication de sacs à partir de t-shirts récupérés (14 participants)

### > Des propositions en mode vacances

Participation au **collectif P'Ose Vacances** (2 rencontres)

Accompagnement départ en vacances : 6 personnes et 2 familles (hiver )  
28 personnes et 7 familles (été)

**4 sorties familles estivales** : 79 participants + 1 sortie au restaurant  
(12 personnes)

**7 Ludos vacances** : env 100 participants sur l'année



Sortie Famille, La Rochelle été 2024

### > La participation au collectif inclusion numérique (2 rencontres)

### > Une dynamique autour de la nature

**Fabrication d'hôtel à insectes** : 7 séances (env 10 participants en moyenne) en partenariat avec Toits etc, l'Épicerie sociale et la Bêta pi

**Sorties nature avec le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres** sur l'ensemble de l'année, action transversale au CSC (env 100 participants)

### > Une dynamique autour du vélo

**Découverte du loisir à vélo**, 1 balade/goûter

**Ateliers de décoration de vélos** dans l'espace public (4 ateliers) avec la Bêta Pi

**1 bourse aux vélos** avec la Betapi

**1 déambulation à vélo dans la ville de Melle** (14 juillet)

**1 réunion avec les partenaires à l'Office du tourisme** - présentation de la Vélidéale

> **Des événements internes au CSC mais qui se partagent**

**Le Karoké géant et festif** du 22 septembre pour fêter notre nouveau Projet social avec les habitants et les partenaires (une centaine de personnes a pu en profiter).  
**Fête de Noël**, en accès libre pour tous, avec des ateliers animés par des bénévoles, une buvette gérée par les jeunes, des histoires pour rêver et le père Noël pour ne pas déroger à la tradition !



Fête de Noël, Décembre 2024

> **Bien d'autres choses encore**

Accompagnement et participation à **un stage d'autodéfense** pour 7 femmes avec l'association Bouillonnante et le Planning Familial

Organisation du 1<sup>er</sup> **café des acteurs mellois** pour répondre à un besoin d'interconnaissance - 30 structures représentées

**Commission extra-municipale accueil inconditionnel** : des rencontres régulières, une participation au projet Horizon soutenu par la municipalité de Melle.

Participation à l'organisation du **repas partagé** pour la journée internationale des migrants,

Spectacle « Carnets de galère » au Metullum (6 personnes)

**Village prévention Santé** (Appui & vous et CPTS), participation à l'organisation.

**Formation à la préparation à la retraite** organisée par le CIF SP, intervention sur une séquence.

**Forum droits en mellois pour l'accès à la santé** (CCMP), participation à l'organisation

**Au total c'est au moins 150 personnes différentes qui participent aux animations et propositions du secteur adulte famille.**

# Naissance d'un collectif des acteurs de la vie locale

Un nouveau collectif d'associations, informel et évolutif, vient de naître à Melle. Objectif : mieux se connaître en vue de collaborations nouvelles.

**A** l'initiative du centre socioculturel du Mellois, un petit-déjeuner à rassemblé, mercredi 27 novembre, quelques associations culturelles, artistiques, sportives, sociales ou d'éducation populaire, mais aussi municipalité, office du tourisme et services dédiés aux adolescents du Département. Explications avec Céline Giroux, directrice du centre socioculturel.

**Comment est né ce projet ?**

**Céline Giroux :** « L'idée était pour nous de répondre à un besoin que nous avons ressenti sur ce territoire, où il y a beaucoup d'acteurs, d'univers très différents, et qui n'ont pas forcément l'occasion de se rencontrer. Pour faire des choses ensemble et faire émerger des idées et des projets, il est important de se connaître. »

**« Créer des ponts pour améliorer la qualité de vie des gens du territoire »**

« On a voulu organiser, en toute simplicité, un temps souple, sur une matinée, où chacun pouvait venir rencontrer les autres et présenter ses activi-



La première rencontre du collectif a rassemblé une trentaine de structures touchant des publics très différents. (Photo NR)

tés, ses projets ou ne serait-ce qu'une envie. »

**Cela fait-il partie des missions du centre ?**

« Une des missions du centre est de créer les conditions de la rencontre, d'être des facilitateurs. Habituellement, nous essayons de faire se rencontrer des publics différents, aujourd'hui, on fait se rencontrer des structures qui, elles-mêmes, touchent des publics différents. Si on veut mélanger les publics, il faut que ces structures, parfois très différentes, travaillent ensemble. Une fois qu'on se connaît, on pense nos projets différemment, en voyant les connexions possi-

bles. Il n'y a rien d'imposé et nous ne sommes pas venus ce matin avec des projets. Il faut qu'on profite tous de la diversité et du dynamisme local. »

**Ces rencontres vont-elles devenir régulières ?**

« Il y a l'idée de coconstruction de ces moments. Que les structures présentes aujourd'hui puissent, tour à tour, organiser un nouveau temps d'échange. À la demande des participants, les rencontres seront trimestrielles. La prochaine sera organisée au mois de février par le club de tchoukball, avec découverte de ce sport particulier. On pourrait imaginer aussi que chaque structure en invite une

nouvelle, pour agrandir le cercle. L'idée, au final, est de mieux coordonner ce qu'on peut faire ensemble, être davantage dans la complémentarité que dans la concurrence, et voir comment on peut créer des ponts entre nous, toujours avec l'intention d'améliorer la qualité de vie des gens sur ce territoire. Nous étions une quarantaine, pour une trentaine de structures différentes. On verra comment chaque structure se saisira de cette idée. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a eu ce matin beaucoup d'échanges et de discussions. »

Propos recueillis par cor. NR : Didier Darrigrand

Nouvelle République du 06/12/2024

## Ateliers de loisirs pour tous les âges

187 participant.es

**Atelier dessin** avec Laurent Perrin chaque mercredi – 21 participant.es.

**Atelier théâtre** (nouveau septembre 2024) avec David Légeron, compagnie du Clown à Crête, chaque jeudi soir – 14 participant.es.

**Atelier Yoga** (ados-adultes) avec Hélène Nosten, 9 participant.es

**Batucada Takatoumêlé** (ados-adultes) avec Marielle Magnain tous les jeudis soirs. Le groupe propose des prestations lors de Carnaval (dont celui de Melle), de fêtes municipales, événements sportifs ... – 23 percussionnistes.

**Atelier anglais** avec Benoît Ducasse chaque lundi soir sur une période de 20 séances (8 participant.es).

**Atelier espagnol** avec Benoît Ducasse chaque lundi soir sur une période de 20 séances (9 participant.es).

**Atelier crochet-tricot** animé, entre autre, par Corinne Béague et Monique Larique les mercredis après-midi – 8 participantes



Atelier Crochet, septembre 2024

**Atelier marche** avec Philippe Jamonneau tous les jeudis après midi et aux beaux jours il peut être proposé des randonnées à la journée (Port d'Envaux, La Rochelle ...) - 23 personnes

**Atelier marche à petits pas** (nouveau 2024) les mercredi matin, avec Corinne et Marylène pour les personnes qui ne peuvent pas marcher plus de 2-3 kilomètres – 8 - 10 participant.es.

**Atelier Danse modern'jazz** avec Sandra Izambar – 49 participant.es (enfants, ados et adultes)

### *En plus pour 2025 ...*

**Le café des langues** (partenariat avec le comité de jumelage de Melle et l'association Eclas 79), tous les 1<sup>er</sup> vendredis de chaque mois, se rencontrer autour du plaisir d'échanger en langue étrangère (anglais, espagnol, néerlandais, allemand...).

**Le Yoga du midi**, les mardis et vendredis, tout simplement 30 minutes rien que pour soi sur la pose méridienne (14 personnes)

**Un atelier d'échecs** tous les vendredis soirs (pour tous les âges).

# Focus sur 4 actions 2024

## Le spectacle pour partager des émotions

En 2024, nous avons souhaité mettre l'accent sur la culture comme support à la parentalité. Le choix de proposer des spectacles pour le très jeune public correspond à une demande des familles.

Aller au spectacle, se laisser porter ensemble par l'univers proposé, partager des émotions diverses, regarder ses enfants vivre les émotions sont des expériences puis des souvenirs qui pourront être remobilisés dans d'autres contextes. L'occasion aussi de rencontrer d'autres familles et de créer des liens lors des temps d'accueil que nous organisons autour de ces représentations.

Deux spectacles en matinée et deux univers bien différents «À ras les pâquerettes» à la salle des fêtes de St Martin lès Melle puis «Balade en forêt des sons» à la Micro-Folie de Melle qui ont séduit près de 175 personnes (70 adultes, 105 enfants).

*En 2025, on se donne à nouveau rendez-vous aux spectacles ?*



Balade en forêt des sons, Cie La Nomade 23/11/2024

«Le CSC est un foyer d'initiatives porté par une association d'habitants, aidés par des professionnels». Des commissions de travail mixtes (administrateurs, professionnel.les, bénévoles, bénéficiaires...) sont organisées par secteurs d'activités (petite enfance, enfance-jeunesse et adulte-famille) pour permettre aux habitants de participer à la construction et à la mise en œuvre des projets.

La commission enfance renommée par ces membres **Temps d'échanges sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs** a été réactivée en 2024.

L'objectif est **de répondre collectivement aux besoins des enfants de 3 à 11 ans, de leurs familles et d'améliorer le cadre d'accueil au centre de loisirs.**

Les missions définies par le groupe :

- contribuer au fonctionnement de l'accueil de loisirs en identifiant les besoins des enfants et des familles et en proposant des améliorations
- s'enrichir des regards et questionnements extérieurs
- s'assurer que les propositions faites soient en accord avec le projet social et les valeurs défendues

Concrètement plusieurs réflexions sont en cours sur :

- le réaménagement des espaces intérieurs et extérieurs pour améliorer les conditions d'accueil et de travail
- l'organisation des séjours et des sorties loisirs au regard des projets ; éducatif, pédagogique
- la qualité d'accueil des enfants en situation de handicap
- la définition de ce que l'on nomme « un accueil de loisirs émancipateur »

Ces temps d'échanges sont organisés autour d'un thème permettant ainsi à chacun de participer en fonction de ses intérêts. Ils ont lieu en soirée (18h à 19h30) dans un format participatif et convivial.

**Les participants expliquent leurs motivations à rejoindre ce groupe parce que cela leur permet de :**

- **rencontrer d'autres parents et de partager leurs expériences,**
- **contribuer au fonctionnement, à l'amélioration de l'accueil de loisirs en apportant des idées et en faisant part d'expériences.**

**Nous comptons sur la mobilisation de tous pour faire vivre ces temps d'échanges et construire ensemble un accueil de loisirs adapté aux besoins de chacun !**

**La Prestation Jeunesse** un agrément de la CAF (renouvelé en 2025) qui a permis une évolution des postures professionnelles et une évolution du cadre et des propositions d'accueil et d'animation.

> Les animateurs référents jeunesse, se situent comme des facilitateurs et des adultes qui accompagnent le groupe dans sa prise progressive d'autonomie (Développement du pouvoir d'agir) et dans la prise de conscience de sa citoyenneté. Axe d'accompagnement que nous souhaitons renforcer les quatre prochaines années.

**Une posture professionnelle qui favorise les parcours d'émancipation des jeunes**



→ **Pour les jeunes qui s'engagent :**

- ils gagnent en estime d'eux-mêmes et en confiance parce qu'ils sortent, accompagnés, de leur zone de confort, se confrontent aux principes de réalité et sont réellement pris en compte par les adultes qui les considèrent comme capables de,
- ils acquièrent des savoir-faire « pratico-pratiques », des capacités de projection et d'organisation,
- ils découvrent et font, en collectif, des expériences nouvelles. Cela renforce des amitiés et des habiletés sociales puisqu'il faut bien apprendre à construire avec le point de vue de l'autre,
- ils font l'expérience de l'engagement et de l'interdépendance dans un collectif ayant un objectif commun,
- ils sont aussi témoins de l'investissement de leurs parents dans un projet qui les concerne et parfois lorsque les relations à l'adolescence sont tendues cela participe de sa restauration.

→ **Pour les parents qui :**

- font l'expérience de la participation à un projet collectif puisque bien souvent ils sont mis à contribution comme bénévoles,
- découvrent leur adolescent dans un autre contexte et en capacité à faire. Parfois, lorsque les relations sont tendues, le projet et ce qu'il induit, vient faire tiers entre le jeune et l'adulte et permet de soutenir une relation et de cheminer ensemble.

→ **Pour la société :**

- les compétences acquises par les jeunes, dans le cadre des ces projets, sont transposables et vont renforcer d'autres savoir-faire et savoir-être par un effet cumulatif. Ces compétences participent à l'outillage du jeune dans sa trajectoire d'autonomisation et de citoyen.

→ **Pour le réseau et les dynamiques locales :**

- qui profitent de la montée en compétence des animateurs référents jeunesse (élaboration de projets collectifs, échanges de pratiques, accompagnement de mesure de responsabilisation (lycée)...) et de leurs expériences d'animation et d'accompagnement.



Projet de jeunes, Séjour Italie Octobre 2024

La planète connaît une perte de biodiversité qui n'a jamais été aussi rapide et importante ces dernières années :

*« Le rapport Planète Vivante du WWF révèle une baisse dévastatrice de 69% des populations d'animaux sauvages vertébrés en moins de cinquante ans. La disparition de la biodiversité est en train de provoquer des effets graves sur les moyens de subsistance, l'économie et la qualité de vie des populations humaines. On parle même d'extinction de masse. »*

Office National de la Biodiversité (OFB) : *« Depuis deux-cents ans, les extinctions d'espèces sont 10 à 1000 fois plus rapides que le rythme naturel. Un constat que 1400 scientifiques ont établi dans le monde entier. A ce rythme là, la planète va perdre 75 % de ses espèces en 500 ans. Cette 6ème extinction est cette fois causée par une seule espèce, l'espèce humaine. (Source IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques).*

« L'éco-anxiété », un mot phénomène qui prend de l'ampleur depuis quelques années et la jeunesse y est particulièrement sensible : c'est dans ce contexte que le CSC du mellois souhaite mener des actions en faveur de la protection de la biodiversité et de l'environnement afin d'accompagner les habitants.

### **Le CSC du mellois à travers ses missions d'éducation intègre les problématiques environnementales à ses réflexions et ses actions.**

Nous avons eu l'opportunité de mener un projet avec le Groupe Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Concernant les oiseaux, des espèces jusqu'ici communes et largement présentes voient leur nombre se réduire drastiquement : moineau friquet, hirondelle, effraie des clochers...

Si le focus a été fait sur les oiseaux et leur habitat, la visée du CSC est avant tout de mener un projet global autour de la nécessaire transition écologique solidaire et citoyenne. D'autres actions seront ainsi menées.

**Notre faisons l'hypothèse qu'en connaissant mieux la nature qui nous entoure, nous aurons plus envie d'en prendre soin.** L'idée est donc de mettre en œuvre des actions afin de découvrir les oiseaux et leur habitat de proximité. C'est à dire, les oiseaux que nous voyons dans nos jardins, lors de nos déplacements quotidiens, depuis la fenêtre de l'école ou d'un bureau... et leurs habitats souvent mêlés aux nôtres.

**Nous visons l'objectif de s'ouvrir à la nature et aux oiseaux dans les multiples contextes du quotidien et en prendre soin.**

Il s'agit donc de savoir reconnaître les oiseaux les plus courants et leur habitat quelque soit ce que l'on fait : une promenade, un sport ou un jeu à l'extérieur, un déplacement... et savoir ce qu'il est bon de faire ou ne pas faire pour les protéger.

Toutes les personnes des plus petits aux adultes qui habitent ou fréquentent le mellois peuvent être concernées par le projet.

Pour cela nous avons choisi de proposer des actions avec des formats différents afin qu'elles soient accessibles à tous.tes.

Le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres est le partenaire majeur. Des animatrices sont nos référentes pour construire le projets et les actions ainsi que pour l'animation des séances.

L'ensemble des secteurs du CSC a participé au projet et chaque responsable de secteur a accompagné les séances tour à tour.

**10 séances ont été programmées sur 1 année** afin de proposer des actions et des observations tout au long des saisons. Sur le même principe, les horaires ont été réfléchis afin que les actions aient lieu en matinée, après midi, fin d'après midi et même la nuit.

L'animatrice du GODS a ainsi apporté une connaissance sur les oiseaux et leur habitat et des techniques d'animation, matériel et supports pédagogiques spécifiques.

5 séances ont eu lieu en 2024. Les sujets proposés ont été variés : rapaces nocturnes, oiseaux des plaines (dont Outarde canepetière) en mellois, oiseaux du bâti, oiseaux des haies, observation de traces et indices et installation de nichoirs.

**+ de 100 participants : cela marque un réel succès de ces actions avec un engouement certain pour la thématique.**



Sortie Nature, GODS 2024

Les moyens pédagogiques mis en place ont incité le public à venir : animations conviviales, horizontales, à l'écoute des besoins, interactives...

- **Rapaces nocturnes** : la première séance a attiré le plus grand nombre de personnes (45) et une grande diversité des âges. Le nombre n'a pas limité l'intérêt de la sortie. Aucun rapace ne s'est fait entendre ce soir là ! Mais cela n'a pas posé de problème. Les personnes sont restées tardivement et ont éduqué leur oreille et leur attention pour pouvoir réécouter les rapaces à tout autre moment.
- **Oiseaux des plaines** : il nous a paru important de donner accès à la découverte d'un oiseau emblématique rare que nous avons la chance d'avoir près de chez nous : l'outarde canepetière qui a pu être observée et entendue aux côtés du courlis cendré, oiseau également protégé. Cela a permis la prise de conscience la présence d'oiseaux rares tout près de Melle et de la nécessité de la préservation de leur habitats.
- **Oiseaux du bâtis et oiseaux des haies** : lors de ces sorties les participants ont pu observer les oiseaux dans les espaces utilisés au quotidien par les mellois. Ils ont aussi identifié leur habitat et sauront y prêter attention.
- **Traces et indices** : cette sortie a permis d'élargir la thématique puisque lorsque les participants ont rechercher des traces d'oiseaux ils ont découvert de nombreux autres indices de présence d'autres animaux : escargot, écureuil, insectes, lièvre, chevreuil et même une épreinte de loutre (crotte). Cela permet la prise de conscience de la présence et de l'utilisation des espaces par les animaux.
- **Installation de nichoirs** : la dynamique générée par l'ensemble de ces sorties a donné envie aux habitants de poursuivre les actions sur ce sujet. Ainsi, une séance spéciale, non accompagnée par le GODS a permis la fabrication de nichoirs et de mangeoires. Un bénévole passionné a partagé son savoir faire. Ensuite, une séance d'installation des nichoirs a été accompagnée par l'animatrice du GODS afin d'identifier ensemble les endroits de pose les plus adaptés.

> Fin 2024 il ne faisait aucun doute que le projet se poursuivra en 2025 avec le même engouement. Des réflexions sont en cours pour envisager d'autres rdv réguliers une fois le projet terminé.

# Compte de Résultat

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
COTISATIONS	5 630.50		5 465.91
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	704 319.21		655 433.20
DONT PARRAINAGES	27 523.28		24 050.24
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>		<b>704 319.21</b>	<b>655 433.20</b>
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	330 426.68		333 441.54
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	155.80		
DONS MANUELS	155.80		
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCEURS</b>		<b>330 582.48</b>	<b>333 441.54</b>
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	1 453.00		7 014.69
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	15 824.17		13 385.12
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 057 809.36</b>	<b>1 014 740.46</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	232 736.81		205 975.20
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	43 829.95		37 262.47
SALAIRES ET TRAITEMENTS	657 914.96		613 359.88
CHARGES SOCIALES	169 083.34		133 609.49
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	8 695.65		10 947.39
DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 139.00		10 621.00
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	24.26		12.04
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		<b>1 116 423.97</b>	<b>1 011 787.47</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>-58 614.61</b>	<b>2 952.99</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (871)	0.00	871 Prestations en nature	
861 Mise à disposition gratuite de biens		87120000 valorisation bénévolat	20 490.00
86100000 M A D GRATUITE BIENS	69 655.44	87100000 M A D GRATUITE DE BIENS	69 655.44
<b>TOTAL (861)</b>	<b>69 655.44</b>	<b>TOTAL (862)</b>	<b>90 145.44</b>
862 Prestations			
86200000 valorisation bénévolat	20 490.00		
<b>Total charges contributions volontaires</b>	<b>90 145.44</b>	<b>Total produits contributions volontaires</b>	<b>90 145.44</b>

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 352.99		2 533.41
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>1 352.99</b>	<b>2 533.41</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER (3-4)</b>		<b>1 352.99</b>	<b>2 533.41</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	12 522.97		12 526.56
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	942.40		8 895.55
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>		<b>13 465.37</b>	<b>21 422.11</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 317.91		3 187.34
SUR OPERATION EN CAPITAL			101.10
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>		<b>3 317.91</b>	<b>3 288.44</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>		<b>10 147.46</b>	<b>18 133.67</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)</b>			
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>		<b>1 072 627.72</b>	<b>1 038 695.98</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>		<b>1 119 741.88</b>	<b>1 015 075.91</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>			<b>23 620.07</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>		<b>47 114.16</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	90 145.44		68 388.00
BENEVOLAT			
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>90 145.44</b>	<b>68 388.00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	69 655.44		68 388.00
PRESTATION EN NATURE	20 490.00		
PERSONNEL BENEVOLE			
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>90 145.44</b>	<b>68 388.00</b>

# Bilan

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	2 216.19	2 216.19		
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	2 216.19	2 216.19		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	305 371.96	294 267.48	11 104.48	19 800.12
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	305 371.96	294 267.48	11 104.48	19 800.12
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	168.50		168.50	168.50
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	168.50		168.50	168.50
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>307 756.65</b>	<b>296 483.67</b>	<b>11 272.98</b>	<b>19 968.62</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>276 345.91</b>		<b>276 345.91</b>	<b>246 622.55</b>
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	17 530.18		17 530.18	17 420.21
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	258 815.73		258 815.73	229 202.34
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	134 409.27		134 409.27	162 097.74
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				2 501.44
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>410 755.18</b>		<b>410 755.18</b>	<b>411 221.73</b>
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (5)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>718 511.83</b>	<b>296 483.67</b>	<b>422 028.16</b>	<b>431 190.35</b>

# Bilan

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

<b>Passif</b>	<b>31/12/2024 Montant</b>	<b>31.12.2023 Total</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES	50 636.53	50 636.53
REPORT A NOUVEAU	232 914.15	209 294.08
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-47 114.16	23 620.07
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>236 436.52</b>	<b>283 550.68</b>
<b>AUTRES FONDS</b>		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	471.20	1 413.60
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS (2)</b>	<b>471.20</b>	<b>1 413.60</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)</b>	<b>236 907.72</b>	<b>284 964.28</b>
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	33 420.00	29 281.00
PROVISIONS POUR CHARGES		
<b>TOTAL PROVISIONS (4)</b>	<b>33 420.00</b>	<b>29 281.00</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	29 704.49	24 030.37
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	120 944.63	90 568.09
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	1 051.32	2 346.61
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>151 700.44</b>	<b>116 945.07</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>422 028.16</b>	<b>431 190.35</b>

# Budget Général

Budget2025, exerciceN+1 du 01/01/2025 au 31/12/2025

60	ACHATS	
60211000	ALIMENTATION ET BOISSONS	9 200.00
60213000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	630.00
60410000	ACHATS DE SPECTACLES	650.00
60610000	EAU GAZ ELECTRICITE	37 000.00
60613000	CARBURANTS	3 575.00
60620000	PRODUITS D ENTRETIEN	3 350.00
60630000	PETIT EQUIPEMENT ET OUTILLAGE	2 500.00
60632000	FOURNITURES D'ACTIV. ATELIERS	2 800.00
60632100	COUCHES - PRODUITS D'HYGIENE	1 830.00
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	1 000.00
60650000	LINGES ET VETEMENTS TRAVAIL	200.00
<b>Total :</b>		<b>62 735.00</b>

61	SERVICES EXTERIEURS	
61320000	LOCATION IMMOBILIERES	2 054.00
61350000	LOCATION MOBILIERES	2 075.00
61520000	ENTRETIEN REPARATION B. IMMOB.	600.00
61560000	MAINTENANCE GENERAL	3 800.00
61561000	MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	884.00
61563000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 550.00
61568000	ENTRETIEN DES VEHICULES	4 000.00
61570000	ASSISTANCE	2 460.00
61610000	ASSURANCE MULTIRISQUE	11 266.00
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	335.00
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	475.00
61850000	FRAIS DE FORMATION SALARIES	16 000.00
<b>Total :</b>		<b>45 499.00</b>

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	17 500.00
62310000	PUBLICITE	500.00
62480000	TRANSPORT ACTIVITES ET ANIMATI	2 950.00
62511000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	400.00
62570000	FRAIS DE RECEPTIONS	200.00
62610000	FRAIS POSTAUX ET TIMBRES	270.00
62630000	TELEPHONE	5 400.00
62710000	FRAIS BANCAIRES	400.00
62811000	COTISATIONS	10 600.00
62820000	INTERVENANTS EXTERIEURS	16 100.00
62825000	Activités extérieures Enfants	3 000.00
62826000	Activités Exterieures ADOS	3 450.00
62828000	Restauration Multi-accueil	22 000.00
62829000	RESTAURATION ALSH	31 000.00
<b>Total :</b>		<b>113 770.00</b>

63	IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	28 880.00
63330000	UNIFORMATION	15 294.00
<b>Total :</b>		<b>44 174.00</b>

70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
70600000	PARTICIPATIONS DES USAGERS	101 300.00
70611000	AIDE AUX TEMPS LIBRE CAF	5 000.00
70623100	PS CAF Animation Globale et coordination	82 646.00
70623210	PS CAF pour le Multi-accueil	230 264.00
70623211	Bonus Territoire Multiacueil	72 000.00
70623220	PS CAF pour le Laep	10 513.00
70623221	Bonus Territoire LAEP	10 907.00
70623230	PS CAF pour le RAM	26 643.00
70623231	Bonus Territoire RPE	11 046.00
70623240	PS CAF Ados Fonctionnement	22 178.00
70623310	PS CAF ALSH Périscolaires	6 541.00
70623311	Bonus Territoire ALSHP	5 558.00
70623320	PS CAF ALSH Vacances 3/12	24 250.00
70623321	Bonus Territoire ALSHE	20 368.00
70623330	PS CAF ALSH Ados	17 147.00
70623400	BT ludothèque	2 035.00
70623500	PS CAF Animation Collective Famille	27 650.00
70630000	PS MSA Animation Globale et Coordinatio	7 500.00
70631000	PS MSA pour le RAM	1 780.00
70632000	PS MSA pour le Multi-accueil	9 522.00
70633000	PS MSA ALSH 3/12 ans	2 700.00
70635000	PS MSA pour le Laep	750.00
70641000	Participation usagers déductible PS Eaje	58 000.00
70690000	AUTRES RECETTES	4 000.00
70831000	LOCATIONS SALLES	100.00
70832000	LOCATION DE MATERIELS	150.00
70833000	LOCATIONS DE VEHICULES	4 700.00
70881000	PARTICIPATIONS PHOTOCOPIES	1 200.00
<b>Total :</b>		<b>766 448.00</b>

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
74310000	SUBV DEPARTEMENT	11 015.00
74411100	SUBV SUR ACTIONS MAIRIE MELLE	3 500.00
74510000	SUBVENTION PROJET CAF	21 560.00
74682000	SUBV P-E Com Com Mellois en Poitou	174 600.00
74683000	SUBV ALSH Com Com Mellois en Po	72 750.00
74684000	SUBV Ados Com Com Mellois en Poitou	43 650.00
<b>Total :</b>		<b>327 075.00</b>

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
75610000	COTISATIONS DES ADHERENTS	4 000.00
75620000	COTISATIONS DES ASSOCIATIONS	2 500.00
75821000	REMB UNIFORMATION	16 000.00
<b>Total :</b>		<b>22 500.00</b>

79	TRANSFERTS DE CHARGES	
79110000	TRANSFERT DE CHARGE	1 450.00
<b>Total :</b>		<b>1 450.00</b>

# Budget Général

Budget2025, exerciceN+1 du 01/01/2025 au 31/12/2025

64 CHARGES DE PERSONNEL			87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES		
64110000	SALAIRES ET APPOINTEMENTS BRUT	671 300.00	87100000	M A D GRATUITE DE BIENS	69 660.00
64120000	CONGES PAYES	4 000.00	87120000	valorisation bénévolat	25 000.00
64500000	URSSAF	120 400.00			
64511000	MEDERIC RETRAITE	29 000.00		<b>Total :</b>	<b>94 660.00</b>
64520000	PREVOYANCE CHORUM SNM	11 000.00			
64521000	Ociane Matmut	8 700.00			
64700000	CHARGES SOCIALES/CP	2 800.00			
64810000	PARTICIPATION C.S.E	6 710.00			
64850000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 040.00			
	<b>Total :</b>	<b>856 950.00</b>			
68 DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS					
68100000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	13 000.00			
68150000	PROVISIONS IFC	4 500.00			
	<b>Total :</b>	<b>17 500.00</b>			
86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES					
86100000	M A D GRATUITE BIENS	69 660.00			
86200000	valorisation bénévolat	25 000.00			
	<b>Total :</b>	<b>94 660.00</b>			
	<b>Total charges :</b>	<b>1235288.00</b>		<b>Total produits :</b>	<b>1212133.00</b>

Budget déficitaire 23155 € = Reprise sur fonds propres

# Projet social et familial 2025-2028

Agir pour créer les conditions de la rencontre entre partenaires et habitants

Agir pour que les habitants soient acteurs de leur territoire et créer les conditions de leur citoyenneté

Agir avec les habitants en faveur de la transition écologique solidaire et citoyenne

Agir pour permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous les habitants

